PFÄLZERWALD

LIFEBIOCORRIDORS

VOSGES DU NORD

CÉDEZ LE PASSAGE À LA NATURE

4 ans (fév 2016 à mai 2020)

Parc naturel régional des Vosges du Nord

Naturpark Pfälzerwald

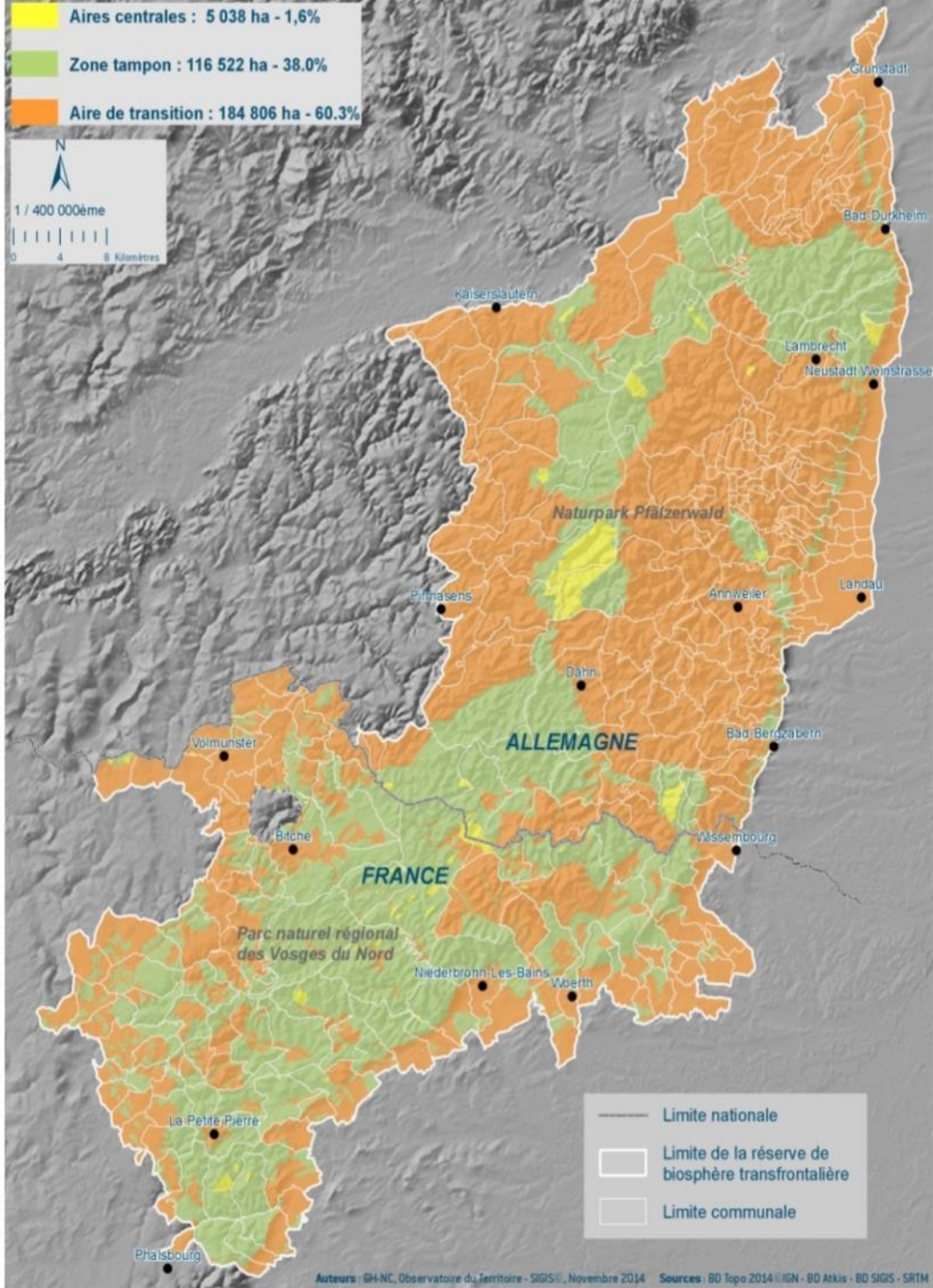

Préservation de la biodiversité en restaurant les continuités écologiques échelle transnationale

Milieux forestiers

Milieux ouverts

Milieux aquatiques

B. LES ACTIONS ACQUISITION/COMPENSATIONS FINANCIERES

B1. Création d'un réseau de refuges forestiers

Versement compensation financière 6 000 €/ha

Convention

Cas de cession ? (forcement prévenir le Parc) :

1) Engagement se poursuit d'office ?
Et alors versement de l'ancien propriétaire au nouvel acquéreur de la totalité/partie de la compensation ?

2) Engagement s'arrête : remboursement de totalité/partie de la somme versée ?

B. LES ACTIONS ACQUISITION/COMPENSATIONS FINANCIERES

B2. Acquisition foncière de milieux humides

Propriétaires refus de vente mais accord pour convention :

1) Pour réaliser les travaux (si besoin)

2) Mise à disposition à titre gratuit ? Durée ?

3) Mise à disposition mais recouvrement des taxes foncières (coût 0 pour propriétaires)

4) Cession ?

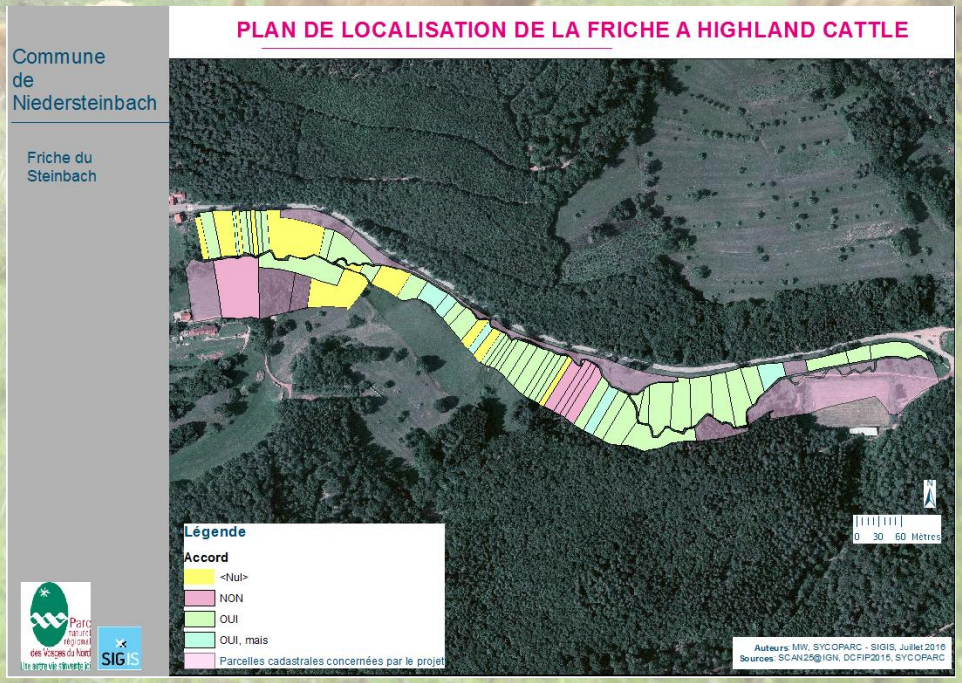

C. LES ACTIONS RESTAURATION/CONSERVATION

C2/C3 Restauration corridors écologiques et de zones refuges en milieu ouvert

Plantation arbres fruitiers/haies

Exemple convention (engagement sur 18 ans) ? (entretien …)